

latif plus stricte et plus contraignant comme écopé dans la loi et a été son renfortant les principes de la République. Les prérogatives de contrôle du maire sont renforcées et des rendez-vous et entretiens avec les inspecteurs d'académie sont programmés pour limiter toutes dérives.

## 2. de développement d'éducation citoyenne.

Des programmes sont créés par l'Etat et l'Education Nationale pour renforcer de plus jeune âge jusqu'au Baccalauréat la citoyenneté. C'est le cas, par exemple, du parcours citoyen, qui accompagne l'enfant puis l'adolescent dans sa scolarité au travers des valeurs républicaines. Il va du simple enseignement civique en école élémentaire jusqu'à la journée de défense et de citoyenneté qui vient clore l'ensemble. De plus, ce parcours citoyen est évalué en fin de scolarité pour s'assurer que chacun ait les fondements essentiels

de la scolarité de la jeunesse française est un enjeu important, national pour véhiculer les principes de la République. Des initiatives locales peuvent également être menées.

## III. de SDIS : un levier possible d'initiatives locales pour illustrer les valeurs citoyennes au plus près du territoire.

Seront étudiées ici trois axes tournés sur la promotion de l'engagement chez les jeunes, le volontariat et les autres formes de participation citoyenne possible.

### 1. des jeunes sapeurs-pompier et la citoyenneté.

En parallèle de la scolarité traditionnelle, les jeunes sapeurs-pompier offrent une autre version de l'engagement citoyen. Il impose rigueur, discipline, assiduité, autant de valeurs qui sont nécessaires aux jeunes aujourd'hui. Il serait donc intéressant de multiplier les interventions dans les collèges pour susciter l'engagement. Attirer par la fonction tant appréciée de sapeur-pompier. Ainsi, le représentant départemental des jeunes-sapeurs-pompier pourrait programmer avec les différents présidents d'école des portes ouvertes, des interventions dans les écoles des jeunes sapeurs-pompier pourraient, comme il est prévu dans la législation, bénéficier d'avantages scolaires (point lors

## FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE INTERREGION EST

Intitulé du concours  
ou de l'examen :

Concours Lieutenant 1<sup>ère</sup> classe.

CONCOURS  (1) Interne  (1)

EXAMEN  (1) Externe  (1)

Troisième concours  (1)

(1) Cocher la case correspondante

ouvert le

à Nancy

Epreuve de Note d'analyse

Spécialité et/ou option :  
(le cas échéant uniquement)

Numéro d'anonymat  
Cadre réservé à  
l'administration



\*9724366469\*

Humecter, rabattre et coller la partie gommée.  
OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT

SDIS X

de 5 mai 2022.

Centre d'Incendie et de Secours 4

Lieutenant A

Adjoint au chef de centre

NOTE ADMINISTRATIVE à l'attention du  
chef de centre du CIS 4

Objet : renforcer les valeurs citoyennes.

L'école est, avant toute chose, une chance. Elle permet de poser les fondations de son avenir, de sa vie. Dans l'idéal, elle permet à tout individu de s'illustrer par un système méritocratique. L'école est également un excellent moyen pour véhiculer et transmettre les valeurs citoyennes propres à un pays. Cependant, l'école ne peut tout apporter et de nos jours s'illustre dans la jeunesse française - chez certains - une perte progressive des principes républicains. On peut dès lors se demander comment, face à ce constat, l'Etat agit au travers de la scolarité et quelles initiatives peuvent être mises en oeuvre à un niveau plus local ?

Nous verrons ainsi, dans une première partie, une explication plus détaillée sur la perte des valeurs citoyennes chez certains jeunes (I.1) avec un point sur les disparités sociales mises en lumière aujourd'hui (I.2). Seront abordés ensuite les enjeux de la scolarité et la stratégie de réponse apportée au niveau national (II) pour limiter

sur les solutions à envisager à un niveau plus local, à l'échelle du SDIS notamment (III).

### I. Contexte mitigé pour la jeunesse française : entre attrait pour les valeurs citoyennes et réticence.

Fort heureusement les valeurs citoyennes sont toujours source d'inspiration et d'illustration chez la majorité des jeunes, c'est ce qui ressort de l'analyse du système service national universel (SNU) abordé dans un premier temps. Cependant nous verrons également dans un second temps les difficultés pour certains jeunes à s'associer à ces principes.

#### 1. L'avis partagé du SNU.

Le SNU mis en œuvre en 2013 a conquis la majorité de ses adeptes volontaires. Pour rappel, l'objet de ce programme, basé sur l'instinct ou le volontariat repose sur un stage de cohésion, une mission d'intérêt général et un engagement. Des jeunes interrogés à l'issue du SNU ont souligné et appuyé leur satisfaction vis à vis d'un engagement qui leur a permis une forme d'insertion sociale, dans un cadre rigoureux voire militaire au bénéfice d'une institution qui en tire également des avantages matériels. Il ressort également que certains jeunes n'ont pas adhéré au SNU (environ 10%) car pour la majorité d'entre eux cet engagement résulte d'une contrainte, et d'une incitation de la famille. Ces mêmes personnes ne voient

pas ou peu d'attrait dans les valeurs républicaines que portent le SNU comme champion la Marseillaise ou encore fleur des valeurs. Un manque d'identité nationale qui peut s'expliquer par des disparités sociales sur l'ensemble du territoire illustré aussi bien dans le SNU que dans les écoles françaises.

#### 2. Des disparités sociales et géographiques marquées.

La scolarité n'est pas la même pour tous les élèves de France. Des disparités sont nombreuses. Que elles soient liées au milieu social ou familiales ou géographiques elles conditionnent la scolarité de l'enfant, de l'adolescent. Ainsi certaines régions connaissent de faibles taux de réussite dans les diplômes ou des taux de décrochage scolaire élevés. Il est ainsi difficile pour le corps enseignant de véhiculer ou de faire vivre en les valeurs de la République face à de telles inégalités de traitement.

Malgré ces difficultés l'Etat s'efforce de mettre en œuvre des mesures fortes pour renforcer la citoyenneté dans ses écoles. Nous allons désormais étudier les acteurs territoriaux qui œuvrent dans ce sens et des exemples de mesures mises en place.

### II. Une volonté nationale de promouvoir l'engagement citoyen dans la scolarité de la jeunesse française.

Seront abordés dans cette partie les rôles de chacun ainsi que les éléments mis en place par l'Etat pour redonner à la jeunesse un attrait aux valeurs républicaines.

#### 1. De multiples acteurs essentiels et engagés.

Ce sont, mis à part l'administration centrale, les collectivités territoriales qui voient leurs compétences s'étendre en terme d'éducation. En effet, si depuis le premier acte de la décentralisation, les mairies, les conseils départementaux et régionaux n'avaient qu'un rôle de gestionnaire et financier, ces institutions jouent désormais dans la conduite de l'éducation. Ainsi, à chaque niveau sont créés des associations, des groupements afin d'aider à la réussite scolaire. On remarque également que la scolarité est un enjeu national de par l'encadrement de l'école à domicile, avec un cadre légis-

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
INTERREGION EST

Intitulé du concours  
ou de l'examen :

Concours Lieutenant 1<sup>ère</sup> classe

CONCOURS	<input checked="" type="checkbox"/> (1)	Interne	<input type="checkbox"/> (1)
		Externe	<input checked="" type="checkbox"/> (1)
EXAMEN	<input type="checkbox"/> (1)	Troisième concours	<input type="checkbox"/> (1)

(1) Cocher la case correspondante

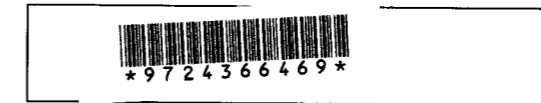
ouvert le

à Nancy

Epreuve de Note d'analyse

Spécialité et/ou option :  
(le cas échéant uniquement)

Numéro d'anonymat  
Cadr e réservé à  
l'administration



Humecter, rabattre et coller la partie gommée.  
OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT

PARTIE  
A  
LAISSER EN BLANC  
ET  
A  
RABATTRE

des diplômes par exemple). Il serait ici intéressant d'aborder le sujet avec les services de l'Éducation Nationale.

2. Promotion du volontariat.

de véritable engagement citoyen est celui du sapeur-pompier volontaire. Comme souligné et relancé par la loi MATRAS du 25 novembre 2011, le sapeur-pompier volontaire est indispensable au modèle de Sécurité Civile. Il serait donc intéressant que le service communication des SDIS accorde une sur le volontariat en multipliant l'usage des réseaux sociaux, en attirant le citoyen par le côté opérationnel certes mais également en traitant de la nouvelle prestation de fidélité et de reconnaissance, des mesures de protection mises en place, les partenariats possibles avec les employeurs pour les formations ou la disponibilité opérationnelle. La mise en avant du sapeur-pompier volontaire et des valeurs citoyennes que véhicule l'engagement doivent être plus connus de tous.

3. La réserve citoyenne des services d'incendie et de secours.

Nouvellement intégrée par la loi MATRAS, elle n'est pas encore présente dans les tous les SDIS. Pourtant elle est une alternative à l'engagement de sapeur-pompier volontaire et il convient de la démocratiser. En effet, pour les unités opérationnelles, les retraités ou les personnes handicapées qui ont des aptitudes vis à vis des missions opérationnelles la réserve semble un bon compromis. De plus grâce à ces réserves pourront être mises en oeuvre des actions de sensibilisation.

auprès de la population (les "gates qui saignent" sont une vraie attente et notamment des jeunes).

des valeurs citoyennes restent présentes dans notre société et ce même chez les plus jeunes. Cependant on assiste dans ces populations à une perte progressive de repères qu'il convient de contrebalancer. C'est que tentent de réaliser l'Etat et les collectivités territoriales grâce à la solidarité mais c'est à chacune des institutions d'apporter sa pierre à l'édifice. Dans ce cadre le SDIS détient de puissants leviers d'actions (les jeunes sapeurs-pompiers, le volontariat, les réserves citoyennes des services d'incendie et de secours désormais) qu'il se doit de mettre en oeuvre et promouvoir pour que les valeurs citoyennes ne se perdent jamais.